SION, SAMEDI 27 FEVRIER 1932 — PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI — No 24 — 29e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

L'agitation socialiste

A distance, et simplement en lisant les journaux, il est mal aisé de se faire une opinion sur les incidents de Genève.

Il y a des faits cependant qui sont reconnus et prouvés, et c'est sur eux que nous pouvons baser des commentaires.

M. le conseiller d'Etat Frédéric Martin a lu le rapport du Département de Justice et Police au Grand Conseil sur l'affaire dite des mitrailleuses.

Et voici brièvement résumé, ce qu'il a déclaré:

Les communistes avaient l'intention de manifester dans la rue au moment où s'ouvrait la Conférence du désarmement.

Le Conseil d'Etat soucieux de maintenir l'ordre et de protéger les délégués, estima que les effectifs de la gendarmerie étaient insuffisants pour une tâche aussi délicate et il jugea de son devoir de parer à tout événement fâcheux.

C'est ainsi que le Département militaire fédéral voulut bien, tout d'abord, retenir jusqu'au 3 février à la caserne de Genève le cours de répétition des gardes-frontière et autorisa son commandant à prêter main forte en cas de besoin, lors de la manifestation projetée. Elle eut lieu tout de même et se termina lamentablement pour les agitateurs.

Le 5 février, le Département militaire fédéral informait le Département militaire cantonal que l'école de sous-officiers I/1 serait transférée dans la journée du 6 à Genève, pour la durée de l'école, soit pour tout le mois de février.

Il fut convenu que deux cars fermés seraient mis à sa disposition pour le transport de la troupe. En outre, quatre camions du Département des Travaux publics furent mis de piquet afin de pouvoir transporter éventuellement l'école, au cas où son intervention deviendrait nécessaire.

Les soldats n'ont pas eu besoin d'intervenir et se bornèrent à effectuer des essais de chargement des hommes et du matériel, puis ils se livrèrent à des exercices avec des mitrailleuses.

Toujours prêt à créer de l'agitation, le parti socialiste, et spécialement ses chefs, joua l'indignation et fit convoquer le Grand Conseil afin de discuter de cette affaire.

M. Nicole estimait que les mesures prises par l'autorité civile et militaire constituaient une provocation et il le dit avec son emportement coutumier.

Le Conseil d'Etat interdit la manifestation que le parti socialiste avait fixée, en plein air, après les débats du Grand Conseil, mais il lui laissa la liberté de réunir ses partisans dans un local.

Le meeting fut tenu tout de même, un peu plus tôt qu'on ne l'avait prévu, sur la place de Plainpalais où divers orateurs haranguèrent la foule.

Les agents de police arrivèrent comme les carabiniers d'Offenbach et comme la grêle après vendange, alors que tout était à peu près terminé.

Il y eut naturellement des cris, des chants, des protestations contradictoires, mais tout cela ne tira pas à conséquence et deux arrestations ont été opérées.

L'évacuation de la plaine avait entraîné des remous dans lesquels trois agents furent blessés. Et pour l'instant, le calme est rétabli.

Telle fut la succession des événements, pour autant que les rapports officiels soient exacts et que les relations des journaux aient été inspirés par le souci de la réalité.

On peut en tirer certaines réflexions:

***

Le Gouvernement genevois ne fit que son devoir en maintenant le calme autour de la Conférence du désarmement. Les nombreux délégués et ceux qui les accompagnaient devaient se sentir à l'abri chez nous, dans un pays neutre et hospitalier. Un attentat est vite arrivé dans les moments de fièvre et de confusion, il fallait le rendre impossible et ce fut la mission de la police. A Genève aussi bien qu'à Lausanne, elle exerça dans les hôtels le plus minutieux contrôle afin de dépister les espions ou les individus louches. Et maintenant que la conférence a pu normalement siéger, qu'aucun geste inconsidéré n'est venu troubler ses travaux et que la liberté d'opinions a été respectée, on ne peut qu'en féliciter les organes de surveillance.

Quant au parti communiste il est, pour ainsi dire, inexistant, et il a joué dans les événements le rôle effacé de la mouche du coche.

Aussi fut-ce un tort de prendre un pavé pour écraser cette mouche et de préparer la troupe à remettre au pas des gamins que leur chef Tronchet jette à l'aventure un peu dans toutes les bagarres.

Les hydrants eussent suffi sans doute à les disperser. Point n'était besoin d'envisager l'intervention de mitrailleuses.

Ce déploiement de forces militaires ostensible et menaçant était vraiment disproportionné au danger qui pointait à l'horizon. Les officiers ont fait du zèle et dans leur ardeur à servir leur cause, ils en ont trop mis.

Leur chauvinisme aurait pu ridiculement envenimer la situation. Tout n'était pas extravagant dans les protestations socialistes.

Le 7 février, un de nos correspondants, qui se trouvait à la caserne de Genève et qui veillait, l'arme au poing, nous adressait ces lignes belliqueuses:

« Le „Drapeau rouge" annonce dans un article incendiaire que tous les communistes seront dans la rue le 13 février, et malgré la gendarmerie, diront aux délégués hypocrites ce qu'ils pensent de leurs belles phrases creuses. Pour éviter tout désordre, l'école de sous-officiers qui cantonnait aux casernes de Lausanne a été appelée à Genève, et sera de piquet devant le siège de la conférence. Il faut espérer que les mitrailleuses et les fusils calmeront la fougue des organisateurs de désordre. »

Les héros qui sommeillent dans les cœurs de nos soldats se sont réveillés trop vite. On a manqué peut-être, en cette occasion, de sagesse et de pondération.

Que le parti socialiste en ait profité, c'était dans l'ordre, et pour se mettre au diapason de l'autorité militaire il apporta sa part d'exagération dans le conflit.

Dès lors, les événements menaçant de mal tourner, le Conseil d'Etat fut bien inspiré d'interdire une manifestation publique ailleurs que dans un local.

Il fit preuve ainsi de fermeté.

Malheureusement, il se révéla bientôt incapable de faire respecter sa décision et d'imposer son autorité.

Si bien que dans cette affaire à la fois épineuse et ridicule il tînt finalement son rôle aussi mal que ses adversaires.

Pour les uns et pour les autres, il vaut mieux tourner la page et leur souhaiter la paix.

A. M.

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

(Comm.) Le Conseil d'administration de la Banque cantonale du Valais a adopté les comptes arrêtés au 31 décembre 1931.

Le bilan est de 78,168,465 fr. 32, en augmentation de 3 millions et quart sur celui de 1930.

Le compte de profits et pertes accuse, y compris le report antérieur de 15,985 fr. 42, un bénéfice net de 648,729 fr., en diminution de 81,800 fr. sur celui de l'exercice 1930, diminution due surtout à la réduction des taux d'intérêts.

Après amortissements réglementaires sur l'immeuble et le mobilier (28,069 fr. 50), la Caisse d'Etat touchera:

a) 286,540 fr., intérêts des emprunts qui ont formé le capital de dotation;
b) 225,0000 fr., versement supplémentaire;

511,540 fr. en tout, faisant 7.30% du capital de dotation de 7 millions.

Les réserves de l'établissement sont dotées de 95,000 fr. et atteindront 1,740,000 fr. Le montant de 14,119 fr. 50 sera reporté à compte nouveau.

PÊCHE

(Comm.) Vu l'ouverture de la pêche dans les canaux le 1er mars 1932, les pêcheurs sont avisés que les canaux suivants sont interdits pour la pêche:

Le canal d'élevage des Illes, St-Maurice;
Le canal d'élevage de Fully;
Le canal de Châteauneuf sur le domaine de l'Ecole cantonale d'agriculture;
Le canal de Granges, sur le domaine de la colonie pénitentiaire de Crête-Longue.
Le Bras-Noir, depuis le petit lac de Géronde jusqu'au point d'aboutissement des égoûts de Sierre;
Le Nordkanal (élevage);
Le Sevienkanal (élevage);
Le canal de Brigerbad-Lalden;
Le Schnydrigenkanal.

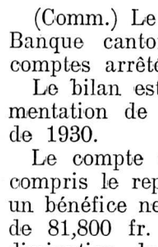
Marque déposée
LUY
L'APERITIF QUI NE NUIT PAS A LA SANTÉ
Distillerie Valaisanne S.A., Sion

SUZE
Pour votre santé.

BREVETS d'INVENTIONS
L. FLESCH, ingénieur-conseil, Lausanne
Téléph 29.165 Fondé en 1910 Grand-Chêne 2

Assemblée générale de la S.R.O.

(Correspondance particulière)

L'importante Société coopérative romande pour la mise en valeur des œufs et volailles s'est réunie en assemblée générale à Lausanne le 21 février, sous la présidence de M. Pidoux. Plus de cent délégués, où dominait l'élément féminin, y participaient. Les affaires administratives furent menées rapidement. Un rapport magistral sur le marché actuel des œufs, sur l'évolution de la société et sur les voies à suivre fut présenté par le gérant, M. B. Schwar, directeur de la Fédération laitière du Léman. Ce rapport mérite d'être commenté, en dehors même de la société en question et de toute propagande, uniquement à cause de l'importance économique de la question pour notre pays. L'aviculture est une branche annexe de l'agriculture à laquelle on porte généralement trop peu d'intérêt. On oublie que ce sont nos petits paysans qui fournissent le plus gros contingent d'œufs, donc la classe agricole pauvre, celle qui à cette heure, réclame à grands cris l'aide des pouvoirs publics. On ne sait pas assez, à la ville surtout, que bon nombre de ménages campagnards vit financièrement du produit du poulailler, que la paysanne n'a souvent pas d'autres ressources, tout le reste servant au service des intérêts, au roulement de l'exploitation, etc. La protection de l'aviculture par les pouvoirs publics est donc une nécessité, elle doit faire partie de l'aide à l'agriculture, tout en étant plus efficace que des subsides. Aux producteurs suisses, le marché suisse!

D'autre part, la crise mondiale, le besoin de chaque pays de se procurer de l'argent par l'écoulement forcé des produits, ont inondé notre pays d'œufs étrangers. La situation s'est aggravée encore par suite de la hausse des tarifs chez de grands pays consommateurs comme l'Angleterre, les œufs ont été refoulés chez nous, comme d'autres produits, les prix ont subi une baisse immédiate. Les œufs belges et bulgares, ont atteint un niveau presque inconnu jusqu'ici 1.05 la douzaine en janvier 1932, à l'époque où la ponte est ralentie. On conçoit les soucis des producteurs suisses.

En 1931, la Suisse a importé 15.651.400 kg. d'œufs, ce qui représente à peu près 266.073.8000 pièces, d'une valeur de Fr. 28.641.082. Notre balance commerciale est si mal en point qu'il apparait urgent de boucher cette fissure par où s'enfuient une trentaine de millions par an, qui seraient les bienvenus dans notre pays par ces temps si durs de crise et de chômage. On voit d'ici l'importance économique de la question. De même que nous avons une politique du blé, de l'alcool, du lait, la Suisse doit avoir une politique des œufs!

Il y a aussi une question d'hygiène sociale. L'œuf est un aliment concentré d'une consommation courante et à la portée de chaque porte-monnaie. La fraîcheur est la qualité déterminante de sa qualité. Or, malgré les moyens rapides de transport, l'œuf étranger ne pourra jamais concurrencer l'œuf suisse à ce point de vue. Avant de nous expédier des œufs, l'exportateur attend d'en âvoir des quantités suffisantes. Or, l'œuf ne garde sa chaleur vitale que 4 à 5 jours. Dans quel état de fraîcheur les œufs étrangers arrivent-ils chez nous? On peut se le figurer, en songeant au ramassage lent dans la campagne, à l'entrepôt chez le courtier, chez l'exportateur, du transport, au dépôt chez le marchand suisse. Quand ces œufs viennent encore de Chine, comme c'est parfois le cas, les omelettes n'ont plus rien d'appétissant, malgré les frigorifiques.

Tout ce qui précède montre combien un organe tel que la S. R. O. est venu à son heure et à quelle nécessité il répond. Le ramassage, le triage, le vente avaient besoin d'être organisés. Ils le sont aujourd'hui grâce à la S. R. O. qui quoique jeune encore, est en pleine activité et en pleine période de croissance. Voulez-vous quelques chiffres. L'exercice écoulé a permis le ramassage de 2.007.084 œufs représentant une valeur de 280.559.42 Fr. Le poids moyen de l'œuf est de 58.41 gr. contre 58.39 gr. en 1930. L'augmentation du ramassage se chiffre par 293.594 œufs par rapport à l'exercice précédent. La S. R. O. englobe à ce jour 110 groupements d'un effectif total de 1235 membres. Le ramassage s'effectue selon un horaire précis, au moyen de camions. Alors que l'œuf belge se vendait en moyenne, du 15 janvier au 15 février 1932, Fr. 1.11 la douzaine, la S. R. O. a payé à ses membres 1.42 la douzaine.

Le rapport de M. Schwar si documenté a donné lieu à une discussion très nourrie, et du plus grand intérêt. Nous relèverons les point suivants: L'achat au poids — le plus équitable — pousse à une sélection plus judicieuse des pondeuses et à une alimentation plus rationnelle. Qu'il s'agisse de produits industriels, de lait, de beurre ou d'œufs, notre produit indigène doit être un produit de qualité. A poids égal, l'œuf suisse s'impose par sa plus grande fraîcheur. Plusieurs producteurs ont fait part des expériences très heureuses faites avec l'aliment S. E. G. un aliment simple, naturel et dont la composition est basée sur des recherches scientifiques. Il est très écomomique.

M. Schwar a parié encore de la nécessité du contingentement de l'importation des œufs, du marquage et de la création d'un office d'importation semblable à celui qu'on est en train de créer pour le beurre. L'Assemblée a adopté à l'unanimité la résolution ci-dessous à l'adresse du Conseil fédéral présentée par M. Blondel Directeur des Laiteries Réunies à Genève.

Résolution

La Société coopérative Romande pour la mise en valeur des œufs et volailles. S.R.O., réunie en assemblée générale le 21 février 1932, à Lausanne.

Considérant:

1. Que la crise agricole s'intensifie et tend à prendre des proportions calamiteuses;
2. que non seulement l'essor réjouissant pris ces dernières années par l'aviculture suisse est entravé, mais que la concurrence étrangère rend impossible l'écoulement de la production d'œufs indigènes à son prix de revient;
3. que cette pénible situation touche tout spécialement la petite agriculture,

demande au Haut Conseil Fédéral:

a) de bien vouloir, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés pour la protection de l'économie nationale, étudier au plus vite la protection de l'aviculture indigène.

b) d'envisager éventuellement la création d'un Office central d'importation des œufs étrangers qui s'occupera avant toute chose de l'écoulement de la production indigène à des conditions équitables, ce qui peut être réalisé sans que les intérêts du consommateur soient lésés.

M. le Conseiller national Roulet a remercié au nom de l'Assemblée le dévouement et la féconde activité de ceux qui sont à la brèche en particulier la gérance, la Fédération laitière du Léman. La séance s'est terminée par une causerie de M. Tenger de Neuchâtel sur les Stations d'élevage en Suisse.

GYMNASTIQUE PREPARATOIRE

On nous écrit:

Comme le cours du 14 février, à Sierre, celui du dimanche dernier, à Sion, fut marqué par une participation fort encourageante pour les dirigeants de la gymnastique en Valais. En effet, l'appel fit constater la présence de 83 jeunes gens, effectif jamais atteint jusqu'ici. Ce qui fit surtout plaisir, c'est le grand nombre (relatif naturellement) des représentants des localités qui ne possèdent pas de section de gymnastique.

L'enseignement y fut donné par MM. Bonvin et Bohler (Sion), Muller (Martigny) et Kuster (Brigue), qui démontrèrent avec compétence les divers exercices prévus au programme, à savoir les exercices d'ordre et de tenue, la préparation à la course, au saut, au lancer, au jeter, les jeux, etc. Pour la partie administrative fonctionnèrent M. Boll, président de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, son secrétaire, M. Rentsch et M. Bertrand, président du comité technique cantonal, qui fit une causerie des plus captivante sur la préparation de la jeunesse valaisanne aux examens de recrutement.

Le cours fut honoré de la présence de M. le conseiller d'Etat Pitteloud, président du Conseil d'Etat, de M. le colonel Steiner, représentant du Département militaire fédéral, de M. Thomas, président du comité cantonal pour le développement de l'éducation physique, de M. Lorétan, vice-président du Conseil municipal de Sion, et de MM. Bornet (Sierre), Monnon (Martigny) et Knabenhans, membres du comité cantonal pour le développement de la gymnastique préparatoire.

Au cours du banquet — qui réunit officiels et participants au Restaurant de la Planta —, M. le conseiller d'Etat Pitteloud, après avoir excusé l'absence de M. le conseiller d'Etat Escher, le nouveau chef du Département de l'instruction publique, empêché, se dit heureux de constater l'intérêt que l'on commence à porter aux cours de gymnastique préparatoire et encouragea les moniteurs à accomplir leur noble tâche avec zèle et dévouement.

M. Thomas parla au nom du comité qu'il préside avec beaucoup de distinction, pour exprimer l'espoir que le moment arrive où le Valais réalise dans le domaine de la culture physique les mêmes progrès que, durant ces deux dernières décades, il a enregistré dans d'autres domaines.

Souhaitons, avec ces deux magistrats, qu'enfin on voue également chez nous à l'important problème de l'éducation physique toute l'attention voulue et que la jeunesse valaisanne profite plus que par le passé des inappréciables bienfaits de la pratique régulière des exercices corporels! Le magnifique succès du cours de dimanche dernier en serait-il un heureux indice? Lo speriamo! *M.*

A propos de féminisme

(Correspondance particulière)

(Suite et fin)

Je continue à citer Jules Simon, une autorité difficilement contestable. Son opinion sur le suffrage féminin est celle d'un savant doublé d'un sage. Une réfutation sérieuse de ses arguments ne saurait être présentée par une intelligence claire et une âme vraiment chrétienne.

La femme d'aujourd'hui a suffisamment empiété dans le domaine de l'homme; elle fait du ski, de l'alpinisme, de l'escrime, voire de la boxe; elle est avocate, médecin, pharmacien, professeur, etc.; la voyez-vous: pardessus tout, électrice! Dieu nous préserve de cette nouvelle calamité! Je passe la parole à M. Jules Simon:

« Les femmes ne sont pas, comme les hommes, en garde contre leur sensibilité. Si elles étaient aux affaires, il est possible, il est certain que le cœur les conduirait plus que la raison. Ce serait un mal; et c'est un mal aussi, et un grand mal, d'oublier le cœur et de l'étouffer. Ce n'est pas en vain que Dieu l'a fait si puissant, et qu'Il a créé les femmes tout exprès pour en être les interprètes. Elles sont, comme disait Madame de Staël, les juges désintéressés des combats de la vie. Elles représentent, dans l'ordre public, le cœur et l'honneur, qui exercent leur empire par l'opinion et par l'émotion.

« Au moment où je parle, l'Europe est menacée d'une guerre auprès de laquelle toutes les guerres passées ne seraient rien. Il n'y a pas un de nos enfants dont la vie ne soit en péril; il n'y a pas une fortune laborieusement édifiée qui ne puisse être supprimée demain. Ces villes superbes ne seront plus que des ruines; ces belles campagnes seront transformées en déserts; tous les canons et tous les fusils qui sont dans le monde partant ensemble et crachant la mitraille de tous côté détruiront des populations entières. Ceux qui ne mourront pas sur le champ de bataille, pourriront dans les hôpitaux.

« Les hommes laissent marcher les événements jusqu'à l'explosion, sous prétexte de ne pas paraître manquer de courage. La guerre! Qui a peur de la guerre? Eh bien! On se battra. C'est moi qui suis le plus fort. — Hélas! foux que vous êtes, qui sait où est le plus fort avant l'événement?

« Et qui n'a appris par de douloureuses expériences ce que peut un moment de folie sur l'esprit d'un souverain ou d'un général? Il suffit d'un ordre mal donné ou mal compris pour qu'un empire s'écroule. Ne croyez-vous pas qu'il y a là une fonction à remplir pour les femmes? La politique de paix, voilà leur politique. C'est à elles de prêcher le désarmement et l'arbitrage. Nous faisons des listes d'amis de la paix. En comptant tout, je crois bien que nous avons cent mille signatures et plus de signatures d'hommes que de signatures de femmes. Si toutes les femmes voulaient se liguer, elles obligeraient les peuples à faire vider leurs différends par des arbitres. Elles font des ligues pour les droits des femmes. Le premier droit d'une femme est d'avoir un mari et de sauver la vie à ses enfants. A quoi pensent les reines sur leurs trônes? Osent-elles se proclamer augustes, parce qu'elles président aux bals de la cour, et qu'elles règlent les questions de toilette et d'étiquette? Où est la reine qui a jamais dit à un conquérant: „Arrêtez-vous, vous allez devenir un meurtrier!"

« Si les reines oublient qu'elles ont le cœur d'une femme, que les autres femmes s'en souviennent. Elles ne pourraient pas, je le crains, supprimer les guerres; elles pourraient les ajourner, les retarder, en diminuer l'atrocité et le nombre. Je signale à toutes les femmes cette œuvre féminine par excellence. Elles souffrent de la guerre plus que nous, puisqu'elles lui survivent. »

Ici s'arrête le chapitre consacré aux œuvres féminines dans le bel ouvrage de Jules Simon, publié en 1892, en vingtième édition. — Puisse-t-il engager la femme à méditer sur le rôle humanitaire, essentiellement familial qui lui est dévolu de par sa nature et de par la loi de Dieu.

Le masculinisme à outrance a dénaturé complètement le caractère de la femme; le vêtement masculin a porté une grave atteinte à sa décence et à sa grâce; les sports de tous genre l'ont accaparée; le jour où elle irait à l'urne serait la faillite de la famille et la ruine de la société, sapée à sa base; ce serait la pleine réalisation du rêve bolchévique.

Z.

En cas de névralgies, maux de tête, rhumatismes et goutte les Tablettes T o g a l sont d'un effet sûr et rapide. Selon confirmation notariale plus de 6000 médecins, entre autres beaucoup de professeurs éminents, reconnaissent l'efficacité excellente du T o g a l. Un essai vous convaincra! — Dans toutes les pharmacies. — Prix Frs. 1.60.

L'oracle embarrassé

L'oracle attitré du parti conservateur, M. Haegler, ne veut pas se compromettre, et plus que jamais il résoud un problème en filant par la tangente.

Aux questions qu'on peut lui poser, il répond évasivement par une formule alambiquée ou nuageuse, et retombe aussitôt dans un profond silence.

Il faut, pour le comprendre, avoir la candeur de l'enfant, la douceur du mouton, l'esprit de la bécasse et la foi du charbonnier.

M. Haegler n'attend pas pour dévoiler les destins de Dieu que quelqu'un l'y convie, et c'est ainsi qu'il donna les plus prudents conseils à M. Metry qui ne lui demandait rien de rien.

— « Gardez-vous, lui dit-il, de poursuivre un procès contre un chef aussi profondément aimé que M. Evéquoz, on ne le supporterait pas! »

Mais, M. Metry, loin de se laisser intimider par ce sombre avertissement, soutiendra les intérêts de M. Dellberg devant le Tribunal fédéral.

N'en déplaise à la Pythie de St-Maurice, il a raison de ne point abandonner son client dans le seul but de plaire à un puissant confrère, il a raison d'estimer que la politique est une chose et la justice une autre, il a raison de renvoyer notre oracle à ses poulets sacrés.

— « Nous avons constaté, s'écrie avec un tremblement de voix M. Haegler, nous avons constaté la situation très délicate dans laquelle se trouvait le Nestor vis-à-vis de l'aîné de notre députation aux Chambres. »

Le Nestor s'en fiche éperduement. Le Nestor estime, avec tous ceux qui ne sont pas aveuglés par le parti-pris, qu'un conseiller national peut plaider contre un conseiller aux Etats pour ce simple et pur motif que l'un et l'autre ont des devoirs d'avocat à remplir, en dehors de leurs fonctions publiques.

Qu'il soit question de subtilisation de dossier dans la cause, ainsi que nous l'apprend le « Nouvelliste » en son numéro de mercredi, cela ne change absolument rien à l'affaire, le Nestor auquel M. Dellberg confia sa défense apparaîtrait comme un citoyen bien peu courageux s'il l'abandonnait au dernier moment.

Que M. Haegler se torture en vain le cerveau pour réaliser cette idée, on n'en sera pas étonné. Quand, après avoir combattu le Gouvernement, on tombe à la merci d'un homme, on aprend à considérer la justice et la vérité sous l'angle adouci de l'opportunisme. Or, M. Haegler a servi durant trop longtemps M. Troillet pour avoir de l'équité des notions bien précises.

Qu'il nous affirme, avec la main sur le cœur, que M. Evéquoz n'est pour rien dans son article et qu'il en eut seulement connaissance au jour de la publication, nous le croyons sur parole.

M. Evéquoz a des qualités de jugement qui se retrouvent dans ses écrits, on ne les confondra jamais avec ceux de M. Haegler.

Et dès lors, quand notre amusant confrère affirme au petit bonheur qu'il traduit l'opinion de l'immense majorité du parti conservateur, nous pouvons — malgré tout le respect que nous lui devons — lui poser une question timide et réservée:

Comment diable avez-vous établi votre statistique? Fut-ce en vous livrant à de savants calculs, le doigt sur la table des logarithmes, ou peut-être en consultant le marc de café?

Quoiqu'il en soit, M. Haegler est plus prudent quand il prédit l'avenir que personne ici-bas ne connaît, que lorsqu'il fait des incursions dans le passé:

— « Nos adversaires comme nos amis savent assez, écrit-il, que notre correction, au cours d'une vie publique passablement agitée, n'a jamais été prise en défaut. » Et le voilà qui s'attendrit sur sa droiture.

Jusqu'à l'affaire Henri de Preux, nous étions deux à y croire, à sa droiture: il y avait lui, tout d'abord, et puis, il y avait nous.

Mais quand nous l'avons vu nier des faits évidents, recommander aux tribunaux d'escamoter la loi, s'évertuer à transformer le noir en blanc, nous avons perdu nos illusions sur sa belle indépendance.

Et maintenant, le cas de M. Haegler est plus désespéré qu'il n'y paraît s'il s'imagine en toute innocence être un journaliste aux mains libres.

Si vraiment il en avait la conviction, il serait charitable et chrétien de ne pas l'en dissuader afin qu'il continue à prêcher dans le désert. Il ne s'apercevrait pas qu'il n'y a plus un auditeur pour le prendre au sérieux et son bonheur en resterait intact.

Néanmoins, M. Haegler nous semble assez malin pour manquer un peu de sincérité.

En s'écoutant parler il ne doit pas plus être dupe de ses propres discours que le commun des mortels, et peut-être est-il le premier à en sourire.

Pour en revenir à l'affaire Evéquoz-Dellberg, le rédacteur du « Nouvelliste » a-t-il saisi le ridicule extravagant de son attitude à l'instant même où il s'exclame: « M. Dellberg peut se présenter devant le Tribunal fédéral, avec ou sans M. Metry, la cause sera examinée en elle-même et pour elle-même. »

A-t-il qualité pour parler au nom de cette instance supérieure?

C'est une manie: avec le même air doctoral M. Haegler s'exprime tantôt au nom du Gouvernement, tantôt au nom du parti conservateur, tantôt au nom du Tribunal fédéral.

Pour s'exprimer en son nom propre, attendrait-il, par hasard, d'avoir une idée personnelle?

A. M.

CANTON DU VALAIS

Un horrible accident à Sierre

Un accident analogue à celui qui s'est produit, mercredi après-midi, près de Cossonay, est arrivé jeudi à 15 heures à la gare de Sierre, où s'effectuent des transformations, des extensions de voies et des remaniements dans les conduites électriques aériennes. Un ouvrier électricien, Jules Morard d'Ayent, âgé de trente ans, marié, père de trois enfants dont l'aîné a dix ans, occupé à ces travaux, et monté sur l'échelle fixée sur wagonnet, est entré en contact avec une conduite sous tension et a été gravement brûlé. Il a été aussitôt transporté dans l'un des locaux de la gare, où un médecin immédiatement appelé lui a donné les premiers soins, puis il a été transféré à l'hôpital d'arrondissement de Sierre, où peu après il succombait.

***

L'accident serait dû au fait que par mégarde, l'échelle roulante avait dépassé la ligne de mise à terre, qui isolait la partie du câble à laquelle les ouvriers travaillaient. Le malheureux Morard ne s'en était pas aperçu et c'est ce qui explique son geste irréfléchi. Le contact de la ligne à haute tension projeta l'ouvrier, dont les vêtements s'enflammèrent instantanément, de l'échelle où il travaillait jusque sur le ballaste, au grand émoi de ses compagnons de travail impuissants à le secourir.

Nouveaux détails

A cette nouvelle d'agence, un de nos correspondants ajoute les détails complémentaires suivants:

M. Jules Morard, monteur du service de l'électrification des C. F. F., à Sierre, venait de reprendre son service, et était occupé à un montage de ligne vers la nouvelle gare aux marchandises. Monté sur une échelle roulante, il avançait sur les voies, quand il dépassa la ligne de mise hors contact.

Erreur, distraction, le saura-t-on jamais? Ce fut bref.

Tué net, carbonisé, il retomba en flammes et fut traîné sur une dizaine de mètres par l'échelle qui continua sa course.

Ses camarades furent les témoins impassibles de ce drame; impuissants à lui porter secours, ils ne purent que constater le décès du malheureux monteur.

La victime

M. Morard, âgé d'une quarantaine d'années, était entré au service des C. F. F. en 1918. Il était marié et père de trois enfants en bas âge.

Ses camarades sont unanimes à le représenter comme un bon travailleur, honnête et sobre.

Nous avions eu l'occasion, il y a quelques mois, de rencontrer M. Morard en gare de St-Léonard. Parlant des dangers de la profession de monteur, il disait:

— Nous devons être prudents, et nous le sommes. Le plus petit oubli peut être notre mort.

Puis, après de nombreuses explications sur les mesures de prudence qui précèdent tout travail sur les lignes, il ajoutait:

— Mais il en faut si peu... Nous y passerons tous, un peu plus tôt, un peu plus tard!

Et, en remontant sur sa draisine, il eut un sourire amer:

— J'espère tout de même rentrer ce soir.

Et il rentra, ce soir-là!

Mais peu de jours plus tard, la mort ne devait plus l'épargner: le plus petit oubli peut être notre mort...

A son épouse éplorée, à ses enfants, nos plus sincères condoléances!

L. P.

FÊTE CANTONALE DES MUSIQUES

St-Maurice 15-16 mai 1932

Avez-vous jamais admiré en avril, ces cericiers tout blancs, s'étalant en éventails de fleurs au milieu de nos champs, ou se dressant aussi, majestueuses pyramides, le long de nos sentes fleuries. Et n'est-ce pas que cette vue autorise les plus belles espérances.

Ainsi s'annonce la fête cantonale des musiques valaisannes qui aura lieu les 15 et 16 mai prochains.

Un nombre imposant de sociétés, harmonies et fanfares, ont répondu à l'appel de l'« Agaunoise » et c'est avec un réel enthousiasme que les comités se sont mis à l'ouvrage. Ruches débordantes d'activité, elles veulent faire et elles feront de cette fête cantonale une grandiose manifestation de la musique instrumentale du Vieux Pays.

La bénédiction de la bannière cantonale qu'offre l'« Agaunoise » à ses sœurs de la Fédération ajoutera encore à la fête. Combien émouvant sera aussi le moment où nos quelque trente médaillés fédéraux on cantonaux recevront la juste récompense de 35 ou 30 ans d'activité au sein de nos sociétés.

La fête officielle se prolongeant le lundi de Pentecôte, d'autres manifestations artistiques sont prévues (fête de nuit, illuminations, concerts, etc.)

Qu'on se rappelle les festivals de l'Agaunoise comme aussi la fête cantonale de chant et on sera fixé sur l'hospitalité généreuse des habitants de l'antique Agaune.

Comme les fleurs d'avril, espérances des abondantes récoltes, les préparatifs de la fête cantonale des musiques valaisannes promettent les saines et pures réjouissances des yeux, de l'esprit et du cœur.

Le Comité de Presse.

A propos d'une récente décision du Tribunal fédéral

On nous écrit:

Les journaux du canton ont rapporté l'heureuse décision intervenue le 19 février écoulé au Tribunal fédéral, décision ayant trait à des impôts divers réclamés par le Valais à la Société pour l'industrie de l'aluminium. La solution des questions fiscales soulevées par le recours de cette société a dû provoquer une perplexité d'autant plus grande chez les organes dirigeants du Département des Finances que l'un des juristes suisses, faisant autorité en matière de droit public, s'était prononcé très catégoriquement contre la thèse soutenue par notre canton.

Ce fut donc un travail ardu et complexe pour le chef du Département des Finances, le très méritant M. le conseiller d'Etat Lorétan et pour ses collaborateurs M. l'avocat Weissen et M. le chef des contributions Gross, que de réduire à néant dans des mémoires mûrement étudiés et raisonnés, les arguments fort habilement développés par la Société recourante.

Ce travail dont les auteurs méritent de très sincères félicitations a eu un plein succès puisque le Tribunal fédéral à l'unanimité, a donné raison à notre canton, lui assurant ainsi une recette non budgetée de plus d'un million de francs.

C'est dès lors faire acte de justice et de reconnaissance que de mettre en lumière, une fois de plus, la compétence et le sérieux avec lesquels travaille notre Département des Finances; cette compétence et ce sérieux sont d'autant plus précieux que nous allons vraisemblablement au-devant d'une époque difficile et que notre situation financière exige toute la sollicitude et un constant souci de nos pouvoirs publics.

CONFERENCE INTERCANTONALE DES HORAIRES

La conférence intercantonale des horaires a siégé les 23 et 24 février, au Palais fédéral, sous la présidence de M. Hunziker, directeur à la division des chemins de fer. Elle avait à délibérer sur environ 142 demandes de modifications, quoique la plus grande partie des demandes aient déjà été approuvées en tout ou en partie par voie de correspondance, ou retirées par leurs auteurs. Sur ces requêtes, 71 n'ont pas été prises en considération, ou n'ont pas été discutées complètement, 20 ont été admises en tout ou en partie, 17 seront soumises à un nouvel examen de la direction dès chemins de fer et des intéressés et 34 ont été remises au département compétent pour y être liquidées. Les concessions faites se rapportent aux demandes de moindre importance, qui n'exigent pas une augmentation du trafic.

Pour ce qui est du train de midi entre Berne et Thoune avec communication pour Brigue et Interlaken, qui avait déjà été concédé, un dernier point de moindre importance a été réglé. En résumé, sur 449 demandes de modifications, 282 n'ont pas été prises en considération ou ont été abandonnées; 116 ont été prises en considération en tout ou en partie; 17 ont été remises à un examen ultérieur et 34 ont été renvoyées au département compétent.

UNE CRISE A LOÈCHE-LES-BAINS

(Corr. part.) Une crise vient d'éclater à Loèche-les-Bains. Le conseil municipal in corpore a l'intention de donner sa démission à la suite de querelles survenues entre les citoyens. Une entente étroite, dit-on, n'existe pas entre les autorités religieuses et civiles.

Nous en reparlerons.

UN CONCOURS DE SKI

(Comm.) Le comité du Ski-Club de Brigue annonce que le concours traditionnel de printemps au Rosswald aura lieu le dimanche 6 mars. Les concours prévoient une course de slalom et descente, course combinée et par groupe et course de dames en commun avec le club alpin féminin (groupe de Brigue). Aucun prix ne sera donné, mais par contre, chaque participant aux courses recevra une mention d'honneur.

CINEMA

Le Cinéma à Vernayaz

(Comm.) Toucher 600,000 fr. par mois et ne rien faire autre que les dépenser, n'est-ce pas une tâche aisée? Eh! bien pas sûr, car vous assisterez dimanche à une lutte désopilante entre la femme pingre et le mari prodigue.

Ça vaut le coup et ses un franc soixante.

A nos lecteurs

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro plusieurs communiqués et correspondances.

Prévenir,

mais prévenir à temps!

L'épidémie actuelle de grippe n'est pas aussi violente que les précédentes. Et pourtant chacun désire s'en préserver.

Il n'existe pas de moyen absolument sûr contre la grippe. Mais le meilleur, sans doute, consiste à laisser fondre dans la bouche, **toutes les heures**

1-2 pastilles de Formitrol

En vente dans toutes les pharmacies à fr. 1.50 le tube.

Autour d'une nomination

Réponse à un gymnaste

(Corr. part.) Nous avons lu avec un certain intérêt vos lignes, cher gymnaste!

Nous vous félicitons de vos bonnes intentions, de l'intérêt que vous portez à la cause de la gymnastique. Mais, vous auriez pu nous le prouver un peu différemment, sans insinuations malveillantes à l'égard de M. Marcel Hubert. D'autre part il n'est pas louable de laisser supposer que le gouvernement ait pu faire cette nomination à la légère, sans s'enquérir des qualités de chaque postulant, car si nous sommes bien renseigné, six candidats étaient sur les rangs. Le Conseil d'Etat a certainement bien choisi en nommant M. Hubert. Permettez-nous, cher gymnaste, de vous faire connaître le nouveau Professeur de gymnastique au Collège et à l'Ecole normale de Sion, puisque vous ne le connaissez pas du tout. Nous sommes certain que vous modifierez votre jugement au sujet de cette nomination et que vous approuverez le choix.

Dissipons d'abord un malentendu qui règne depuis trop longtemps. Un excellent moniteur de gymnastique — et nous en avons heureusement — peut n'être qu'un piètre professeur. Ne confondez pas s. v. p. une section de gymnastique d'adultes bien bâtis, stylés, aimant nécessairement la gymnastique, discipliné volontairement, et une Ecole normale, un lycée, ou même une école primaire, où nous avons à poursuivre un but déterminé: l'éducation physique de l'enfant ou de l'adolescent. Suffit-il pour être professeur de gymnastique, d'être n'importe qui, pourvu que l'on ait certaines aptitudes physiques, que l'on soit couronné à l'artistique, à l'athlétisme ou aux nationaux? Nous répondrons carrément, non! Pour être à même de donner un enseignement rationnel de la gymnastique, il faut encore autre chose, sinon nous pourrions faire appel tout simplement à des acrobates de cirque!

Le maître de gymnastique doit avoir des aptitudes physiques, ceci est incontestable, mais il doit avoir aussi et surtout des connaissances théoriques de ce qu'il enseigne. Il doit avoir une formation pédagogique, puis il doit posséder des connaissances approfondies d'anatomie, de physiologie, d'ostéologie, etc. Il doit connaître à fond la terminologie. De plus la gymnastique est une branche de l'éducation il est indispensable aussi que le maître de gymnastique soit un éducateur. Il ne suffit pas d'être un gymnaste montrant des exercices, même à la perfection, ou les expliquant pour les faire exécuter.

Dans quelque domaine de l'éducation que ce soit, l'éducateur doit avoir une conception élevée et objective de sa situation. Il doit posséder une culture générale suffisante, la compréhension des tendances des hommes de notre époque, et vouloir, par dessus tout, aider de toutes ses forces au progrès et à l'amélioration du déjà acquis. Alors seulement le maître de gymnastique sera un éducateur au vrai sens du mot.

Or lequel des candidats pouvait le mieux répondre à ces exigences? Indiscutablement M. Hubert! Le nouveau professeur est en possession de son brevet d'instituteur, il a enseigné comme tel; il a donc fait preuve de ses aptitudes pédagogiques; de plus, il sait, par expérience, comment la gymnastique peut et doit être faite dans nos écoles, souvent privées de tout engin, de toute place!

M. Hubert a ensuite consacré son temps à l'étude théorique et pratique de la gymnastique scolaire, cela en suivant d'une façon régulière les cours de maîtres de gymnastique organisés par la Société Suisse des Maîtres de gymnastique, sous les auspices du Département Militaire Fédéral. Ses certificats et attestations en font foi.

M. Hubert a ensuite prouvé ce qu'il était capable de faire en enseignant la culture physique dans un établissement privé, qui lui a fourni les certificats les plus élogieux.

M. Hubert, a été l'élève de M. Armand Cherpillod, champion du monde et professeur de culture physique à Lausanne. Il a pris de ce dernier une méthode recommandée par toutes les sommités médicales lausannoises. M. Cherpillod lui-même, l'a chaudement conseillé.

D'autre part, M. Hubert poursuit ses études en gymnastique et son but est de se consacrer entièrement à l'enseignement de celle-ci. Ce n'est donc pas un amateur!

Après tout ceci, affirmera-t-on encore que M. Hubert n'est pas à la hauteur de sa tâche? Pour nous, nous saluons avec plaisir sa nomination, étant certain qu'il mènera à bien la lourde tâche qu'il a entreprise et dont il a fait le but de sa vie.

Munis des renseignements sûrs qui nous sont parvenus, nous pouvons affirmer que la critique concernant la nomination de M. Hubert a été dictée par un motif intéressé.

X.

***

Haine du prochain, quand rendras-tu ton âme?

(Corr. part.) Ce n'est pas sans récrimination que nous lûmes l'article intitulé: « Autour d'une nomination » visant le professeur de l'école normale du Valais.

Nous croyons devoir en conscience nous élever contre une telle manière d'agir; et d'autant plus qu'il ne nous est pas difficile de démentir ce qu'un pseudo-gymnaste a crû certifier aux lecteurs de la « Feuille d'Avis ».

Lors de la nomination du professeur de gymnastique, à l'école normale, un heureux hasard nous donna l'occasion de lire une carte qui lui était adressée par M. Cherpillod, champion du monde, conçue en ces termes: Toutes mes félicitations pour votre nomination au poste de professeur de gymn. à l'école normale du Valais. Quel privilège pour cette jeunesse intellectuelle de posséder un professeur de gymn. de votre force? »

Il nous semble qu'un champion du monde si soucieux d'une gymnastique bien ordonnée parlait en connaissance de cause.

Contrairement aux allégations, d'un jaloux probablement, Monsieur Hubert a l'étoffe du gymnaste; il possède une technique approfondie, un caractère enjoué qui est nécessaire pour entretenir la camaraderie dans la sphère sportive; car enfin la gymnastique est le sport qui fortifie le corps et l'esprit.

D'autre part, nous ne croyons pas que les autorités compétentes aient agi en face d'une nomination de cette importance avec les yeux fermés et, sans être conscientes des qualités de chaque candidat.

Encore une fois, nous pouvons constater jusqu'où va fureter la calomnie. Nous pensons que l'honorable professeur de gymnastique est assez philosophe pour ne pas prêter attention à un article dénué de tous fondements. (Ad augusta per angusta.)

Toute notre sympathie et encouragements au nouveau professeur de gymnastique du Collège et de l'Ecole normale de Sion qui formera sans contester une phalange de maîtres dans le noble sport.

Rey L.

Chronique agricole

COURS D'ARBORICULTURE

Les examens ont eu lieu à Châteauf pour les élèves ayant suivi régulièrement les cours centraux d'arboriculture pendant les années 1929, 1930, 1931 et pour ceux du cours de perfectionnement de l'année 1931.

Pour les élèves de 3me année (examens du 3 février) fonctionnèrent en qualité d'experts: M. Duvoisin, pépiniériste à la Conversion, et M. Joseph Spahr à Sion. Voici la liste des participants:

1. M. Lugon Jules, Fully
2. M. Michelet Adrien, Haute-Nendaz
3. M. Bender Adrien, Fully
4. M. Carron Paul, Fully
5. M. Cottagnoud Lucien, Vétroz
6. M. Darbellay Edouard, Martigny-Bourg
7. M. Meilland Emile, Fully
8. M. Mayor Gustave, Bramois
9. M. Puippe Pierre, Sembrancher
10. M. Crettenand Hermann, Isérables
11. M. Gay Jules, Dorénaz
12. M. Paccolat François, Collonges
13. M. Penon Charles, Ardon.

Pour les élèves du cours de perfectionnement (examens des 18 et 19 février), les experts furent: M. Lavanchy, chef de culture, Station fédérale de Pully, Lausanne, M. Duvoisin, pépiniériste à la Conversion, M. Roduit Marc, Leytron. Participants:

1. M. Guntern Joseph, Sion
2. M. Produit Donat, Leytron
3. M. Rey Pierre, Chermignon
4. M. Antille Gérard, Chalais
5. M. Bétrisey Edouard, St-Léonard
6. M. Bérard Jean, Bramois
7. M. Crettenand Hermann, Isérables
8. M. Saudan Gaston, Martigny
9. M. Bagnoud Jean, Granges
10. M. Théler Marius, Sierre
11. M. Meyer L., Tourtemagne
12. M. Girod Urbain, Monthey
13. M. Favre Ernest, Martigny-Bâtiaz
14. M. Damay Joseph, Martigny-Bourg
15. M. Savioz Jean, Ayent-Botyre
16. M. Zufferey Clovis, Vissoie
17. M. Coquoz Benoît, Finhaut
18. M. Constantin Hermann, Arbaz

13,000 wagons de café détruits au Brésil!

« C'est une montruosité! » pense chacun. Comment peut-on jeter à la mer ou brûler dans les locomotives une si énorme quantité de bon café, comme cela se passe au Brésil? Ces faits nous paraîtraient vraiment incompréhensibles si, entre temps, une nouvelle n'avait pas annoncé que les immenses quantités de café qui ont été détruites, se composaient exclusivement de café moisi, par suite d'un entreposage de plusieurs années, et, de ce fait, actuellement impropre à la consommation. Il est maintenant très facile à chacun de comprendre pourquoi, de nos jours, il est possible d'acheter du café à un prix presque dérisoire. Celui qui ne regarde qu'au prix, peut, pour peu d'argent, se rassasier d'un café si bon marché; mais, naturellement, il n'ose pas avoir de grandes prétentions quant à l'arôme et à la finesse d'une telle boisson. Et pourtant, quel plaisir avons-nous à boire un café dont l'arôme est sans finesse? Aucun! — Dès lors, n'est-ce pas bien raisonné que de dépenser quelques sous de plus pour préparer, avec un bon café et une bonne chicorée, notre boisson favoritée, telle que nous l'aimons, fine de goût, puissante d'arôme, riche en jouissances.

SUISSE

LA MORT D'UN CONFRÈRE

On annonce la mort survenue à l'âge de 57 ans de M. Albert Haubrechts, chef du service de reportage à la « Suisse » jusqu'à la fin de janvier dernier. Le défunt avait collaboré avant la guerre à l'« A. B. C. », à l'« Express » puis au « Genevois » et à la « Tribune de Genève ».

La nouvelle de la mort de ce bon et talentueux confrère affligera certainement journalistes genevois et vaudois. Albert Haubrechts n'avait pas son pareil pour trousser l'interview et faire partager à ses lecteurs ses émotions, comme les trouvailles de sa généreuse sensibilité. Il était reporter-né.

UNE AMENDE AUX CAMARADES

Le commissaire de police genevois a signifié à MM. Dicker, Nicole et Rosselet, conseillers nationaux, qu'ils sont frappés d'une amende pour avoir, malgré l'interdiction du Conseil d'Etat, organisé un meeting sur la plaine de Plainpalais et provoqué de ce fait des désordres, entravant la circulation.

Chronique Locale.

POUR L'HOSPICE DE STE-CATHERINE

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de publier la liste des dons reçus par l'Hospice Ste-Catherine pendant les années 1930-1931:

Legs de Mlle Emma Delaloye	fr. 500.—
Legs de Mlle Henr. de Riedmatten	3000.—
Legs de Mlle Pauline de Torrenté	50.—
Legs de Mlle Zenklusen	500.—
Don de Mlle Marie Gaillard	500.—
Anonyme	150.—
Pro Senectute	1000.—
Société Enfance Valaisanne	1000.—
Banque cantonale en 2 ans	200.—
Dîme de l'alcool en 2 ans	350.—
Produit du Tronc en 2 ans	89.75
Divers dons à l'occasion de Noël	105.—

Notre œuvre se développe lentement, mais d'une manière continue et réjouissante. Nous fournissons actuellement 16 logements gratuits avec eau, lumière, linge et 73 jours de nourriture. Plusieurs personnes très méritantes attendent leur tour d'entrer dans l'établissement; c'est un si gros souci d'épargné à ces braves filles que d'occuper à vie un logement où elles se sentent chez elles, entourées de toutes leurs choses patiemment acquises. En examinant, depuis la fondation déjà, les noms des donateurs, nous constatons qu'une bienfaisante solidarité règne entre les célibataires fortunées et celles qui ne le sont pas; aussi faisons-nous un pressant appel pour que cette tradition se continue à l'avenir, pour que toutes les isolées dans la vie se soutiennent entre elles, puisque les appuis naturels leur ont manqué. Il y a là œuvre de bon et vrai féminisme à accomplir! **Le Comité.**

A L'ASILE ST-FRANÇOIS

L'Asile St-François, à Sion, n'a pas désempli de tout l'hiver: preuve que nos pensionnaires s'y plaisent et se trouvent bien. Pendant quelques jours il y eut une épidémie de grippe qui nous causa des inquiétudes, et, apporta aux bonnes Sœurs un surcroît de travail. Maintenant tout est rentré dans le calme.

La crise actuelle n'a pas eu des répercussions trop grâves dans notre maison. A Dieu, en premier lieu, nos actions de grâces. Mais aussi, nos plus sincères remerciements à tous nos bienfaiteurs de Sion et des environs. La population sédunoise surtout, ne cesse de témoigner à l'Asile sa sympathie: preuve, les dons multiples qui nous sont parvenus pendant l'année, et particulièrement au temps de Noël et Nouvel-An.

Que tous veuillent bien recevoir ici l'expression de notre reconnaissance.

La Direction.

UN SUCCÈS DE Mlle MADELEINE DUBUIS

(Corr. part.) Mlle Madeleine Dubuis, fille de M. l'ingénieur Jos. Dubuis, conseiller municipal, vient d'obtenir un grand succès à l'occasion de la manifestation organisée à Genève le 17 février en l'honneur du président de la Confédération M. Motta, président d'honneur de la Conférence du désarmement.

Les Sédunois connaissent la voix délicieuse et cristalline de Mlle Dubuis et l'ont applaudie chaleureusement lors des concerts qu'elle donna à Sion. Excellente musicienne douée d'une voix remarquable, Mlle Dubuis, qui est diplomée du Conservatoire de Genève, devait faire carrière.

Le succès qu'elle obtint à Genève la classe parmi les meilleurs cantatrices de la Suisse romande. M. Motta lui exprima ses félicitations les plus chaudes et les auditeurs fêtèrent et acclamèrent notre charmante compatriote qui fut priée d'apposer sa signature au livre d'or de la S. d. N.

Tous les Sédunois seront heureux de ce succès et dans les félicitations présentées à cette cantatrice de grand talent, ils associeront les parents, Mme et M. Jos. Dubuis.

LA CONFERENCE DU PROF. BENOIT

Un nombreux public composé principalement d'agriculteurs et des élèves de Châteauneuf et qu'honoraient de leur présence M. le Recteur Mariéthan et quelques membres des autorités cantonales et bourgeoisiales, était accouru mercredi après-midi au Cinéma Capitole, pour entendre la conférence de M. le professeur Benoît. En un langage élégant, M. Benoît décrivit toutes les qualités des fruits de notre canton dont la saveur, le coloris peuvent rivaliser avec les meilleurs produits du Midi.

Deux films, l'un sur le développement de la plante et l'autre sur le greffage, complétèrent cette séance instructive. Nous avons été heureux de constater que l'écran pouvait rendre au pays des services éminants. L'horticulteur qui assiste à ces films meuble son esprit de renseignements qu'aucun livre ne pourrait lui donner. Que de phénomènes mystérieux, que de choses troublantes trouvent leur explication sur l'écran où la reproduction de la plante et sa croissance sont démontrées d'une manière si complète.

Merci à M. le professeur Benoît, à cet excellent horticulteur dont l'expérience et la science sont un trésor. Merci à M. Nicolas, propriétaire du Capitole, pour les bons moments qu'ils nous a permis de passer dans son établissement. **Un agriculteur.**

« ATHALIE », AU THÉATRE DE SION

Le Collège de Sion organise, pour les premiers jours de mai, une représentation d'Athalie.

Le chef d'œuvre de Racine sera donné intégralement avec la musique de Mendelssohn.

Pour exécuter cette importante partition, qui comporte des soli et des chœurs, le Collège s'est assuré le dévouement et le précieux concours des Sociétés musicales: le Cœur mixte de la Cathédrale, la Chorale sédunoise, la Société d'Orchestre renforcée par quelques membres de l'Harmonie municipale.

M. le professeur Georges Haenni a bien voulu mettre son talent et son enthousiasme au service d'une si belle cause.

Les soli sont confiés aux solistes de la « Chanson Valaisanne » dont la renommée a franchi les limites de notre canton.

Enfin, pour que la tragédie soit représentée le plus dignement possible, les principaux rôles seront tenus par de distingués amateurs que le public sédunois a eu tant de fois le bonheur d'entendre et d'applaudir. (Comm.)

DANS LES SOCIÉTÉS

C. A. S., section de Sion. Dimanche 28 février, messe aux Mayens de Sion à la Chapelle d'en haut à 8 h. 45.

CAISSE POPULAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE SION

Cette Société tiendra son assemblée annuelle, dimanche 28 février prochain à 14 heures au Café Frossard, avec le tractanda suivant:

1. Lecture du protocole; 2. Comptes; 3. Rapport annuel; 4. Révision des statuts; 5. Fixation des cotisations; 6. Nomination du Comité; 7. Loi fédérale sur la tuberculose; 8. Divers.

Toutes les personnes qui auraient l'intention d'adhérer à la dite Caisse, sont cordialement invitées à assister à cette assemblée.

CONFERENCE

(Comm.) Sous les auspices de la Société suisse des Commerçants, section de Sion, M. Paul Girardin, professeur à l'Université de Fribourg, donnera mardi le premier mars prochain, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, une conférence avec projections lumineuses sur « Les merveilles de Paris ».

M. Girardin n'est pas un inconnu pour Sion; il a déjà, en son temps, donné une causerie sur « La Méditerranée » qui obtint un légitime succès. Orateur de grand talent, sa réputation n'est plus à faire. Il est, du reste, bien placé pour nous entretenir de Paris étant donné que lui-même habite la capitale française une partie de l'année durant. Un nombreux publiç se pressera donc mardi pour l'entendre. D'aucuns auront peut-être le privilège de revivre en cette soirée les moments passés dans la Cité Lumière lors de leur visite à l'Exposition coloniale de 1931.

QUATUOR DE RIBEAUPIERRE

(Comm.) Ce soir, sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, concert du Quatuor de Ribeaupierre, à 20 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix.

A 17 heures, une première audition, précédée d'une causerie explicative donnée par M. le professeur Georges Haenni, aura lieu pour permettre à tous les élèves des divers instituts de la ville d'assister à cet intéressant concert.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 28 février: de Torrenté.

Nous avons reçu...

« L'Illustré »

Numéros des 18 et 25 février. — Le discours de M. Motta à la Conférence de Genève; la « grande parade » du désarmement vue par les dessinateurs Derso et Kelen; la ministérielle française; chronique des lettres romandes par Ed. Martinet; le Pays d'Enhaut vu en hiver; l'inauguration officielle du pont de Corbières; le compositeur Pierre Maurice et son opéra comique « La nuit tous les chats sont gris »; le Xme anniversaire du couronnement de Pie XI; Mussolini au Vatican; Miss Europe entourée des autres reines de beauté; l'ouverture des Jeux olympiques de Lake Placid; la mort d'Edgar Wallace et de Ferd. Buisson; le tremblement de terre de Cuba; le 2me centenaire de George Washington; une conférence internationale en Suisse au temps de Louis XIV; le Danemark vu par un Lausannois; la Mode; le football, double page de l'humoriste Peitrequin et du caricaturiste Minouvis; etc.

SERVICE RELIGIEUX

le 28 février:

A la cathédrale. — 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 30, messes basses. — 7 h., messe et communion générale des Mères chrétiennes. — 8 h. 30, messe chantée, sermon allemand. — 10 h., grand'messe, sermon français. — 11 h. 30, messe basse, sermon français.

Le soir. — 4 h., vêpres. — 6 h., dévotion de la bonne mort, bénédiction.

COMMUNAUTÉ PROTESTANTE

Dimanche 28 février, 9 h. 45, Culte pour la Jeunesse. — 11 h., Ecole du dimanche. — 20 h., Culte. M. Richard.

Madame Adèle Muller ainsi que les familles parentes et alliées, remercient sincèrement l'Autorité municipale et le Corps de Police de Sion, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper en la personne de M. Edouard Muller.

ASSEMBLÉE ANNUELLE
de la Caisse Populaire d'Assurance-Maladie de Sion.
Dimanche 28 février 1932, à 14 h., au Café Frossard.

LE MAGASIN DE
Papeterie - Encadrements - Reliure - Dorure
Léon IMHOF
est transféré dès ce jour :
Maison de Sépibus
Grand-Pont Tél. No 70

Fromages gras
meules de 13-15 kg., pâte excellente, se prêtant autant pour la table que pour la râclette, 5 kg. fr. **2.40**, 10 kg. fr. **2.30**, 15 kg. fr. **2.25** par kg.
Nos clients sont enthousiasmés de ce fromage; goûtez-le!
Fromage Tilsit
qualité extra-gras, meules de 4-5 kg., 1 meule fr. **2.60**, 3 meules fr. **2.50** par kg.
Fromage Tilsit
bon gras, 1 meule **2.20**, 3 meules fr. **2.10** par kg.
Beurre de table lucernois, frais de la journée: fr. **4.40** par kg. Depuis 4 kg., fr. **4.30** par kg.
Envoi prompt et soigné contre port et remboursement
Hans Bachmann, Lucerne X
FROMAGES EN GROS JH 3780 Lz.

Que vous ayez pris jusqu'ici de la Franck-Spéciale ou de l'Arome, vous retrouverez intégralement réunies dans la nouvelle chicorée Franck-Arome, moulue comme le café, toutes les propriétés tant appréciées des deux anciennes marques. La saveur et le parfum incomparables de Franck-Arome vous enchanteront... vous aussi.

On cherche à louer ou à acheter
un bon café, petit hôtel ou autre commerce marchant bien. On s'intéresserait aussi ou on s'associerait. Offres détaillées avec prix sous chiffres W. 109 L. aux Annonces-Suisses S. A., Lausanne.

Echalas mélèze
disponibles dès ce jour. S'adresser à **D. Favre, Nax.** Tél. 60110.

A louer
APPARTEMENT
de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser s. P 1619 S, Publicitas, Sion.

A vendre d'occasion
un aspirateur à poussière, état de neuf.
S'adr.: bureau du journal.

On demande à acheter d'occasion une
poussette de malade
S'adr. à Mme Lorétan, Magasin de bas, Sion.

3 fr. le kg. Fromage Gruyère
première qualité
Jusqu'à épuisement du stock
L. DECAILLET, Succ. d'Et. Exquis SION

Graisse
J'offre de la belle graisse de **bœuf fondue ou crue,** produit de ma boucherie, au prix de 80 cts. le kg. demi port payé, par 10 kg. en rembours. **A. Tissot,** boucher, **Nyon** (Vaud).

Echalas Tuteurs
sapin/épicéa
écorcés à blanc et pointus brut, cyanisés ou créosotés. Demandez prix franco en spécifiant dimensions et quantités. **Emile Maurer,** bois, **Schiltach,** Allemagne.

Engrais spécial pour vignes
et tous les engrais de printemps
Gustave DUBUIS, Sion, Tél. 140

C'est toujours
chez
WIDMANN FRERES, SION
Fabrique de Meubles -:- Près de l'Eglise protestante que vous trouverez un joli choix de
Rideaux, Tapis, Descentes de lits, Linoléums, etc., etc., à des PRIX MODÉRÉS
Demandez notre nouveau catalogue — Devis gratuits

Nous commencerons prochainement à prendre en remboursement le montant des abonnements du
Journal et Feuille d'Avis du Valais
qui n'ont pas encore été payés.
Pour éviter des frais inutiles, nous prions instamment les abonnés de verser DÈS MAINTENANT, le montant de l'abonnement à notre compte de
Chèques po taux I'c 81
Ce versement peut s'effectuer dans tous les bureaux de poste.

Nous rappelons que le prix de l'abonnement est de

	sans bulletin	avec bulletin
un an	fr. 8.—	12.50
6 mois	4.50	6.50
3 mois	2.50	3.50

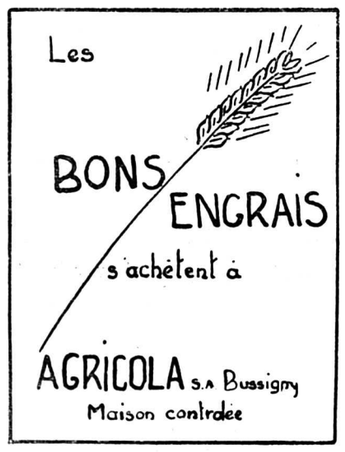

Foin du pays
Foin d'importation
Paille d'avoine
Paille de froment
aux meilleures conditions.
Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait
Tél. 13 **SION** Tél. 13

GRANDE TEINTURERIE DE SION
Lavage chimique
Usine à **Sion,** anc. route de l'Hôpital, Tél. 5.81
Magasin à **Sion, Avenue de la Gare,** Tél. 5.61
Teinture de NOIRS DEUILS dans le plus bref délai, sans augmentation de prix.
Se recommande, **H. P. KREISSEL, teinturier.**

A PROFITER
Pendant un mois seulement, la Boucherie Pitteloud à Sion, tél. 126, vendra du
bon bouilli à 2 fr. le kg.
Se recommande.

Employés de bureau Apprentis
trouveront bonne pension de famille à prix modérés.
S'adr.: bureau du journal.

Vous serez guéri
en une nuit de vos crevasses, engelures, brûlures, etc., par le
DERM PHIL INDIEN
Tube à fr. 1.30. Vente par les pharmacies, drogueries et le dépôt général pour la Suisse:
A. GIRARD, LE LOCLE, Côte 4

Abonnez-vous au Journal et Feuille d'Avis du Valais

On cherche pour 1er avril

apprenti

qui désire apprendre à fond la boulangerie-pâtisserie. Logis et nourriture chez le patron. Vie de famille assurée. Occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser à la **Boulangerie - Pâtisserie Perren-Zurkirchen, Viège.**

On demande

un domestique connaissant la vigne et pour employer un cheval.

S'adr.: bureau du journal.

A louer

de suite, à proximité de la ville, grange-écurie avec remise.

S'adr.: bureau du journal.

A louer

à Champsec un pré de 4 seiteurs. S'adr. à Mayor Lucien, Bramois.

A LOUER

jolie chambre meublée, indépendante.

S'adr.: bureau du journal.

On cherche pour l'automne ou date à convenir,

appartement

de 3 ou 4 chambres, avec confort, de préférence place du Midi ou rue des Remparts.

S'adr.: bureau du journal.

A louer jolie

Chambre meublée

indépendante, ensoleillée et chauffage central.

S'adr. au bureau du journal.

Echalas et Tuteurs

kyanisés, au plus bas prix du jour.

PENON FRÈRES, ARDON

Tailleur

A louer à Montana-Vermala, magasin avec ou sans appartement. Prix modéré. **Conviendrait spécialement** à tailleur ou succursale; aussi à couturière, modes, etc. S'adresser à **E. Morandi, Montana-Vermala,** Villa Rose des Alpes. Téléphone 52.

A louer

un pré verger

en ville. S'adresser à M. Eugène de Riedmatten.

A louer un

jardin

aux Mayennets, 170 t. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Viande hachée

expédiée à **fr. 1.50** le kg. ½ port payé

CHEVALINE SION

28, rue du Rhône

A VENDRE

d'occasion, en parfait état de marche:

1 voiture «Willys Knight», modèle 66, à l'état de neuf, 6 roues, carrosserie Brichet, 6 places, **Fr. 4800.—**

1 voiture «Donnet-Zedel», torpédo 6 places, avec pont, 6-800 kg., 2 roues de rechange. **Fr. 1800.—**

1 camion «Unic», 2 tonnes **Fr. 1400.—**

S'adresser: **Garage Louis POLLIEN, Rue de Genève, 20, LAUSANNE.**

A vendre VIGNE

de 1800 m2 à Clavaux, en plein rapport. S'adresser à Madame Louise Martin-Clo, à Monthey.

A vendre

une **jument** âgée de 10 ans, habituée à tous travaux. S'adresser à Gaudin Jean-Victor, Ayent.

On cherche à louer

un magasin avec arrière et cave dans une rue bien située de la ville de Sion. Faire offres par écrit au bureau du journal sous E. G. 132.

Société des Produits Cupriques S. A.

CORTAILLOD **RENENS**

CUPRA

PURETÉ **QUALITÉ**

Bouillies - Chaux - Sulfates
Soufres en fleur et cuprique
Nicotine - Arséniate - Pyrèthre

Prix avantageux **Dosages garantis**

DÉPOSITAIRES :

MM. ALFRED VEUTHEY, MARTIGNY
JOSEPH CRITTIN, CHAMOSON

FÉDÉRATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT, SION

Aliment pour volailles

qualité supérieure

Graines mélangées - Maïs, froment, orge, avoine

Gustave DUBUIS, Sion, Tél. 140

MEUBLES

Chambres à coucher
Salles à manger
Tapis - Rideaux - Linoleum

▼

Grands Magasins de Meubles

Guill. & Alf. WIDMANN

Tapissiers-Décorateurs

Place du Midi SION Rue du Midi

Téléphone No 93

CONCOURS

1000 FRANCS DE PRIX

Vous pouvez gagner 500 fr. en nous indiquant un nom pour une nouvelle cigarette

Nous allons lancer **une nouvelle cigarette à 1 fr. la boîte de 20 pièces** qui s'appellera .. comme il vous plaira, car, au lieu de baptiser nous-même cette cigarette, nous ouvrons un

CONCOURS

pour vous inviter à nous proposer des noms, parmi lesquels un jury sera chargé de faire son choix et procèdera au classement des noms jugés par lui les plus intéressants, conformément à l'échelle de prix suivante :

1er prix (nom choisi pour la nouvelle cigarette SATO) **Fr. 500.—**

2me prix Fr. 100.—
3me „ „ 50.—
4me „ „ 25.—

plus 50 bons pour 100 cigarettes d'une valeur de Fr. **5.—**
et 50 „ „ 50 „ „ „ „ **2.50**

CONDITIONS DU CONCOURS

Tout le monde est admis, mais pour un seul nom. Il suffit d'inscrire très lisiblement sur le dos d'une enveloppe le nom que vous proposez pour notre nouvelle cigarette; à l'intérieur de cette enveloppe glissez vos nom, prénom et adresse, ainsi que le nom du journal où vous avez lu l'annonce du concours; **collez** l'enveloppe et envoyez-la, dans une autre enveloppe, à la **Fabrique de Cigarettes SATO, à CAROUGE (Genève),** avec la mention «CONCOURS», **jusqu'au 5 Mars soir.** Vous aurez ainsi la garantie que le jury fera son choix en toute impartialité, puisqu'il ignorera le nom des participants au concours.

Les résultats, avec les noms des quatre premiers lauréats, seront publiés dans ce journal.

S. A. DES TABACS D'ORIENT «SATO».

„Nos camions Ford sont de bons grimpeurs, consomment peu de benzine et l'entretien n'en revient pas cher."

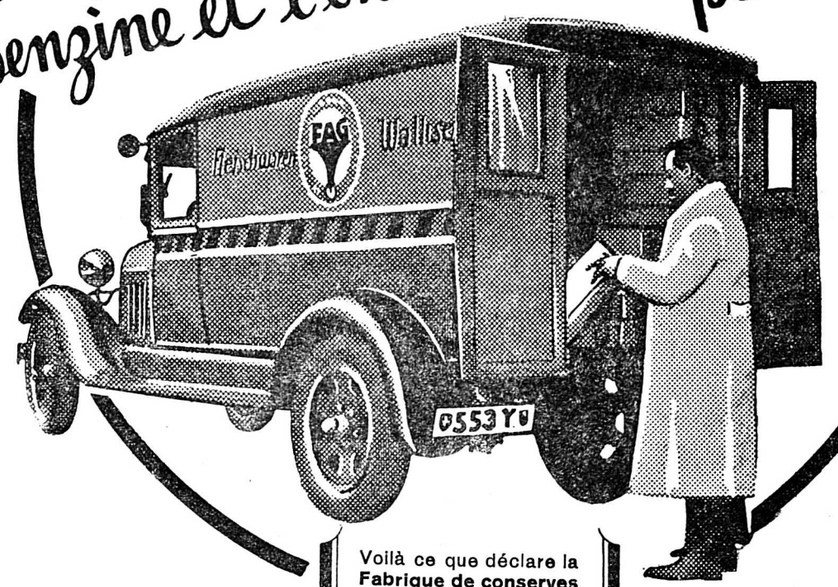

Voilà ce que déclare la **Fabrique de conserves de viande S. A. Wallisellen,** propriétaire de 3 camions dont 2 Ford.

Et ce n'est point là un témoignage isolé. Une enquête récente nous apporta par centaines des attestations aussi formelles, aussi sincèrement enthousiastes. Presque tous les propriétaires de camions Ford affirment qu'ils rachèteront des Ford et qu'ils recommandent le camion Ford à tous leurs confrères et amis. Citons, au hasard:

Progressa SA., Oberburg (Berne). „Nous sommes très satisfaits de notre Ford pour le service aux clients."

Gaba SA., Bâle. „En proportion de leur rendement, les camions Ford sont très économiques".

Wyss frères, Soleure. „Quand nous achèterons un nouveau camion, ce sera aussi un nouveau Ford, car l'expérience nous a montré qu'il est supérieur aux autres camions par sa sécurité de service et son entretien qui coûte très peu."

Et nous pourrions remplir des pages au moyen de semblables attestations. Elles reflètent la satisfaction qu'éprouvent tous les propriétaires de camions Ford.

Documentez-vous. Consultez le distributeur Ford le plus proche: il se fera un plaisir de vous donner, sans aucun engagement de votre part, tous les renseignements souhaitables ou, tout au moins, demandez-nous le catalogue illustré ainsi que nos conditions de paiement en écrivant à la Ford Motor Company S. A., Dépt. C 132 Boîte postale Rämipost, Zurich.

LINCOLN Ford FORDSON
AVIONS

GARAGE VALAISAN, O. KASPAR, SION

Confiance

Quand on a besoin d'un médecin, on va chez celui qui nous inspire le plus de confiance. La confiance régit d'ailleurs une multitude de nos actes. Que l'on choisisse un conducteur spirituel ou politique, un ami ou une compagne, qu'on achète une maison ou une brosse à dents, on se laisse toujours guider, sciemment ou inconsciemment, par la confiance.

A plus forte raison, agissons-nous de même lorsqu'il s'agit du choix de la nourriture. N'est-ce pas d'elle que dépendent notre santé et nos capacités de travail? Plus on exige de nous, plus nous devons pouvoir nous fier à notre santé. Il n'y a que le meilleur qui soit assez bon.

La plupart des aliments ne contiennent qu'un ou deux groupes des éléments nutritifs. L'Ovomaltine les contient tous et cela dans les proportions exigées par l'organisme. Beaucoup d'aliments sont dépourvus de vitamines. L'Ovomaltine en est riche. Même des aliments très substantiels imposent aux organes digestifs un travail laborieux et pénible. L'Ovomaltine n'est pas seulement très légère, mais, grâce à sa teneur en diastase, elle favorise encore la digestion des hydrates de carbone.

C'est pourquoi

l'OVOMALTINE

mérite votre confiance.

Seule l'Ovomaltine produit les effets de l'Ovomaltine

Prix: Fr. 2.— la boîte de 250 g.
Fr. 3.60 la boîte de 500 g.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

B 168

LA RENOMMÉE DES

Engrais de Martigny

a été acquise par leurs qualités de 1er ordre et leur livraison impeccable

Fabrication du pays, contrôlées par les Etablissements fédéraux de Chimie agricole

Agents de vente exclusifs en Valais :

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion

A vendre d'occasion

cause de déménagement

Une salle à manger, table rallonge, 6 chaises cuir, une grande glace, un buffet, le tout en bon état, un potager, un réchaud à gaz, un ratelier de cuisine, un joli poulailler à 3 étages genre chalet, un beau lot de poules, bonnes pondeuses de 10 mois race Andalouse, une balance, un char à bras, à pont.

S'adr.: bureau du journal.

Aiguisage fin de rasoirs

TARELLI, coiffeur,
Rue de l'Eglise, SION

POUX

ainsi que les œufs détruits en une nuit avec «Pousna» (breveté), à fr. 1.60. Dépôt chez: **J. Ebner, coiff., Sion.**

Café à prime

Pour
500 gr. à 2.— une tasse
500 gr. à 2.25 un pot
J. JOST, EPICERIE, SION

Occasion

A vendre 1 lit d'enfant, 1 poussette, 1 vélo et un fourneau à pétrole.

S'adr.: bureau du journal.

A vendre

Radio 4 lampes

avec antenne marchant très bien. Prix avantageux, fr. 170.— le complet. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Attention! FROMAGE

Excellent fromage des alpes, vieux 1.40, Sbrinz extra 1.50, de cette année 1.30-1.40, Gruyère 1.40, Emmental 1.20-1.40, Ia.fromage de la montagne 3/4 gras 1.10, Ia. Tilsit, tout gras 1.20. Les prix s'entendent par ½ Kg.

J. Achermann-Bucher, fromagerie, **Buochs** (Nidw.)